

OFFICE DU TOURISME	AMBASSADE
www.tourismethaifr.com	8, rue Greuze, 75016 Paris ☎ : 01 56 26 50 50 https://www.thaiembassy.fr/



Formalités :

Pour les touristes français, aucun visa n'est exigé pour un séjour inférieur à 30 jours (présentation du billet aller-retour), dès lors que le **passport est encore valable pour six mois au moins lors de l'entrée sur le territoire**. Les passeports abîmés ou déchirés peuvent être refusés.

[Pour les ressortissants d'autres pays](#) : se renseigner auprès des autorités compétentes.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/thaïlande/#entree>



Décalage horaire, durée du vol :

11 h 30 de vol. Bangkok est à 10 061 km de Paris.

+ 6 h hiver/+ 5 h été.



Monnaie :

La monnaie nationale est le **Baht (THB)**. L'euro comme le dollar se changent très facilement dans les nombreux bureaux de change et les banques.

Les retraits par cartes visa, eurocard, mastercard... internationales sont possibles dans tout le pays où les distributeurs automatiques sont très nombreux. Evitez cependant d'effectuer des paiements par carte bancaire dans les boutiques, restaurants et petits hôtels au risque de vous faire prélever des sommes indues.

Les chèques de voyage sont acceptés par les banques et bureaux de change qui vous prélèveront une commission et convertiront les monnaies à un taux légèrement moins favorable.



Langue :

Le thaï.

L'**anglais** est assez pratiqué dans les villes et les zones touristiques, le français rarement.



Santé :

Aucun vaccin obligatoire pour les voyageurs en provenance d'Europe. Sont recommandés les vaccins déjà conseillés en France : **tétanos, polio, diphtérie, DT polio, hépatite B**. Les vaccins contre l'**hépatite A et la typhoïde** sont également conseillés.

Traitement contre le paludisme recommandé, surtout pour les séjours dans le nord du pays. Moustiques à la tombée de la nuit. La Thaïlande fait partie des pays touchés par l'épizootie de grippe aviaire. Ne boire que de l'eau en bouteilles.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/thaïlande/#sante>



Télécommunications :

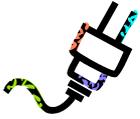
Pour téléphoner de France vers la Thaïlande : 00 + 66 + indicatif régional (2 pour Bangkok, 53 pour Chiang Mai) + n° du correspondant.

Pour appeler de Thaïlande vers la France : 00 33 suivi du n° de votre correspondant sans le 0



Pourboires :

Le pourboire n'est pas une pratique courante. Il est inutile dans les taxis.



Electricité :

220 V. Différents types de prises. Les **adaptateurs** sont nécessaires et se trouvent facilement sur place.



Transports :

A Bangkok, pour sentir pleinement les contrastes et le pouls saccadé de la ville moderne, n'ayez pas peur d'emprunter tous les types de transport : tuk-tuks, motos-taxis, bateaux express sur le fleuve et sur les khlongs.



Climat :

Pays de moussons, la Thaïlande connaît globalement **deux saisons**. De **novembre à février**, c'est la saison sèche et fraîche. Dans le Nord pendant la nuit, le thermomètre descend souvent au-dessous de 10 °C. En **mars-avril**, commence une intersaison chaude (environ 35 °C) se poursuivant jusqu'à fin mai, avec des débuts de précipitations. Le Sud ne connaît pas cette intersaison. De manière générale, plus on descend au sud, plus la saison des pluies est longue. La **saison des pluies** s'étend en moyenne de **juin à octobre**, septembre étant particulièrement le mois à éviter (fortes précipitations).



Conseils vestimentaires :

Emportez des **vêtements légers, en coton**, et un **lainage** pour les lieux climatisés. Ne chargez pas votre valise : vous trouverez un grand choix de vêtements à des prix très bas en Thaïlande.



Heures d'ouverture :

Les **banques** sont ouvertes, en semaine seulement, de 8 h 30 à 15 h 30.
Les **commerces** ouvrent généralement de 8 h à 19 h tous les jours.



Achats, souvenirs :

Il est **difficile de résister à la tentation**, d'autant que les prix sont bas. Incontournables : le marché du week-end de Chatuchak à Bangkok, et le bazar de nuit de Chiang Mai. On y trouve de tout : **antiquités fausses ou vraies, objets tribaux, belles soieries, montres, or, argenterie, bois sculptés, ombrelles, céramiques, vêtements taillés sur mesure en 24 h, statues, gadgets**.... On évitera les contrefaçons, souvent de médiocre qualité et peu appréciées des douaniers français.



Fêtes et jours fériés :

Janvier ou février : Nouvel An chinois, particulièrement fêté à Bangkok et à Nakhon Sawan.

13 février : Fête de Makha Bucha.

6 avril : Fête de la Dynastie Chakri.

Du 13 au 15 avril : Songkhran, le Nouvel An thaï : dans la rue, tout le monde s'asperge d'eau, surtout dans le Nord.

1er mai : Fête du Travail. **5 mai** : Fête du Couronnement. **12 mai** : Visakha Bucha.

12 juin : Anniversaire du Roi.

Juin ou juillet : Fête Phi Ta Khon à Loei : défilé de danseurs masqués imitant les esprits.

14 août : Anniversaire de la Reine.

Octobre : Fête végétarienne à Trang et à Phuket : défilés de médiums se transperçant les joues - Fête des châteaux de cire et courses de barques à Sakon Nakhon.

23 octobre : Fête de Chulalongkorn.

Novembre : Loi Krathong, fête des esprits de l'eau. Au clair de lune, de minuscules embarcations illuminées sont lâchées sur les eaux. Surtout à Chiang Mai et Sukhothai. **Fin novembre** : Festival des éléphants à Surin.

5 décembre : Anniversaire du roi et Fête Nationale. **11 décembre** : Jour de la Constitution.



Gastronomie, boissons :

La cuisine Thaï est classée **parmi les meilleures du monde**. Pour accompagner le **riz**, une infinité de plats, utilisant des **herbes** (coriandre, citronnelle, basilic) et de brûlantes **épices** (les non habitués demanderont "mai phet"). A essayer, les succulents **currys au lait de coco**, les **soupes de nouilles chinoises**, les **fruits de mer** sur les côtes, et les **viandes rôties ou en cassolette** du Nord-Est. En dessert, on pourra déguster des **pâtisseries au lait de coco** et d'innombrables **fruits tropicaux**.

Boissons : le **thé** et la **bière**.



Conseils :

Gardez calme et sourire en toutes circonstances, pour marchander comme pour régler un différend.

Les Thaïs aiment qu'on les fasse rire. En leur compagnie, ne rien désigner du pied et ne pas critiquer le roi.

Tout ce qu'on achète, sauf dans les grands magasins et la plupart des commerces non touristiques, se marchande.

Agissez cependant avec tact et discernement.

CIGARETTE ELECTRONIQUE EN THAÏLANDE :

La possession et l'utilisation de cigarette électronique est illégale en Thaïlande. Les contrevenants pouvant avoir des amendes ou des peines d'emprisonnements si l'amende ne peut être payée. Nous conseillons donc à nos voyageurs de ne pas apporter de cigarette électronique sur le territoire Thaïlandais. Nous ne serions en aucun cas responsables des conséquences si les clients ne tenaient pas compte de cette loi.